

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 09 février 2025

ORDRE du JOUR :

- ✓ Rapport moral et bilan des activités 2024 de l'association
- ✓ Rapport financier 2024
- ✓ Projets 2025 et budget prévisionnel 2025
- ✓ Cotisation saison prochaine
- ✓ Règlement intérieur
- ✓ Conseil d'administration : élection des membres du Conseil d'Administration
- ✓ Questions diverses relatives à l'ordre du jour.

✓ Rapport moral et bilan des activités 2024 de l'association

Notre 29^{ème} assemblée générale débute aujourd'hui avec la présence de 99 personnes et de plus 30 pouvoirs pour l'élection de notre futur conseil d'administration.

Nous sommes ici pour élire les membres de ce futur conseil d'administration, élection qui sera réalisé à bulletin secret.

Le prochain conseil d'administration pour élire le bureau se tiendra mercredi 19 février prochain.

Cette année, le club fêtera cet été ces 30 ans d'existence. Nous réfléchissons à savoir comment marquer cet anniversaire.

J'ai une pensée particulière pour nos adhérents ne pouvant plus venir à nos activités ou nous ayant quitté en particulier Céline et Andrée ainsi que pour certains de vos proches.

Depuis notre dernière assemblée générale, nous vous avons proposé en mars la visite de Villers-Cotterêts et de la Cité internationale de la francophonie, en avril le spectacle La France en chanté au Colisée de Meaux, en mai le Karaoké, en juin le voyage à Méjannes le Clap dans le Gard, la visite suivi d'un pique-nique aux étangs de Commelles, en juillet la paëlla, en septembre nous étions présents au forum des associations et nous vous avons aussi proposé la visite du centre minier de Lewarde et la ferme productrice d'ail, en octobre la journée des plantes à Chantilly, en novembre la visite de Crécy-la-Chapelle, la sortie cabaret de Paris à Vegas au Colisée de Meaux, en décembre le repas de noël et la galette des rois le mois dernier.

Mais nous avons dû annuler la visite d'Amiens en mai à la suite d'un problème avec la réservation de l'office de tourisme, malgré cela nous avons reprogrammé cette visite en juin prochain. Autre annulation, le pique-nique au Plessis-Belleville et Lagny le Sec à la suite des conditions météorologiques. Ce pique-nique est reprogrammé en avril prochain en espérant que le temps soit meilleur.

Nous avons depuis le mois de septembre obtenu une vacation les mardis après-midi dans la petite salle des Brumiers de 14 h à 18 h pour la danse en ligne et de couple.

Je tiens à remercier tous les personnes bénévoles qui font que cette association vous permette de participer à nos activités et qui la font continuer de vivre car ils ne ménagent pas leurs efforts pour vous faire profiter de leur aide, alors merci à tous.

Nous avons à ce jour 170 adhérents.

Notre club a enregistré un nombre croissant d'adhérents (plus de 20% d'adhérents en plus) ce qui montre un intérêt grandissant pour les activités que nous vous proposons.

Cependant, depuis plusieurs sorties ou animations extérieures, nous avons constaté des désistements de dernières minutes occasionnant des frais supplémentaires au club, c'est pourquoi lors du conseil d'administration du 04 décembre dernier, nous avons décidé de mettre en place un règlement intérieur permettant à chacun de connaître les conditions de fonctionnement de notre association. Un exemplaire vous sera remis et il sera disponible sur le site du club.

Vous avez constaté comme nous l'augmentation des coûts de toutes les prestations et nous sommes obligés de revoir notre cotisation annuelle pour la voir passer de 25 à 30 €.

Pour faciliter la distribution des informations du club, il a été mis en place la diffusion des documents par mail à ceux qui le souhaitaient, si vous êtes intéressés faîtes-le nous savoir pour vous ajouter à la liste de diffusion.

Vous pouvez à tout moment nous contacter par courrier dans la boîte aux lettres en mairie ou par mail dont l'adresse est : clubamitiestpathus@gmail.com mais vous pouvez consulter notre site internet qui est le média mis à jour en temps réel. À noter la mise en place d'une boîte à idées sur le site.

L'année dernière nous avons modifié les statuts du club, le premier tirage au sort du premier tiers sortant pour la réélection des membres du club se représente pour un mandat de 3 ans à l'exception de Nadine DROIT qui ne souhaite pas se représenter. De même, Danièle VAN CAUTEREN ne désire plus siéger auprès du conseil d'administration, je les remercie toutes les deux pour le travail qu'elles ont fourni pendant toutes ces années passées dans le conseil d'administration de notre club.

Je laisse Bruno HEYNE notre trésorier vous faire le bilan financier pour l'année écoulée, ensuite je vous présenterai les projets pour 2025.

A la fin de cette journée, un encas sera partagé avec vous et je vous remercie de nous faire confiance et merci pour votre attention.

✓ Bilan financier 2024

Le nombre d'adhérents du club est passé de 145 membres pour la saison 2023/2024 à 170 membres à ce jour.

Les recettes de l'année 2024 comprennent entre autres :

- La subvention communale de 2000,00 € a été versée en fin d'année
- La subvention départementale de 1016,00 € a été versée cet été
- Le montant des adhésions est de 4450,00 € et représente le réel montant pour la saison 2024/2025 contrairement à l'année précédente qui englobait deux cycles de cotisations
- Les autres prestations (manifestations, sorties, repas, voyage) ont apporté 33000,00 € environ.

Soit une recette globale de 41523,00 €

Les dépenses comprennent entre autres :

- Le transport pour un montant de 8739,00 €
- Les autres prestations (manifestations, sorties, repas, voyage) ont généré 28000,00 € environ de dépenses.

Soit une dépense globale de 39070,81 €

Le bénéfice pour cet exercice est de 2452,19 €

Pour l'année à venir :

- Le budget prévisionnel (transports et manifestations) est d'environ 15000,00 € correspondant aux recettes prévues.
- Une partie de la participation au transport sera prise en charge par le club diminuant de fait le coût demandé aux adhérents pour les divers manifestations.
- Une revalorisation de la cotisation annuelle semble nécessaire compte tenue des augmentations diverses.

À ce jour, les comptes de l'association sont sains.

✓ Projets 2025 et budget prévisionnel 2025

Le président a détaillé les prochaines animations du 1^{er} semestre :

- Le 13 mars 2025 : visite de Claye-Souilly et restaurant proposé par l'activité marche
- Le 20 mars 2025 : repas-croisière sur l'Oise à Longueil-Annel avec transport en autocar (contrairement ce qui avait été annoncé précédemment d'une balade sur l'Ourcq)
- Le 1^{er} avril 2025 : Spectacle au Colisée de Meaux Fiesta Croisière
- Le 03 avril 2025 : Pique-nique Le Plessis-Belleville et Lagny le Sec (prévu en octobre mais repoussé suite aux conditions climatiques)
- Le 01^{er} mai 2025 : Karaoké
- Le 16 mai 2025 : Journée des plantes à Chantilly, déplacement en co-voiturage
- Le 04 juin 2025 : Visite d'Amiens (hortillonnages, cathédrale, repas au restaurant Le Quai, visite du vieil Amiens et quartier St Leu), le transport se fera en autocar.
- Le 24 juin 2025 : Visite du Grand Voyeux par l'activité marche
- Le 13 juillet 2025 : repas des adhérents

Pour le deuxième semestre, les animations ne sont pas encore décidées mais la visite de Coulommiers par les marcheurs est à l'ordre du jour et la visite de Notre Dame de Paris est peut-être à voir avec la visite d'un autre monument et repas mais cela n'est pas encore acté.

Dans le budget prévisionnel, une participation au transport par autocar sera financée par le club pour réduire le coût des animations aux adhérents

✓ Cotisations saison prochaine

A la suite des augmentations des prestataires et pour permettre au maximum aux adhérents de participer aux animations, la cotisation annuelle de septembre à août sera de 30 € pour la saison 2025/2026.

✓ Règlement intérieur

Un exemplaire du règlement intérieur a été remis à chaque participant et le président a expliqué les articles 10 à 15 reprenant les devoirs des adhérents vis-à-vis du club de l'amitié.

✓ Conseil d'administration : élection des membres du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, un tirage au sort a eu lieu pour désigner les membres sortants.

4 personnes ont été désignées par ce tirage :

- Christian CARDOT
- Evelyne CARRÉ
- Nadine DROIT
- Sylvie ROUSSEUW

3 se représentaient et Nadine DROIT ne souhaitait pas un nouveau mandat.

Une candidature a été proposée, il s'agit de Patrice PEDRETTI.

Le vote s'est tenu à bulletins secrets comme le prévoit les statuts dont voici les résultats

Nombre de voix exprimées	124		
Candidats	Nombre de voix obtenus	% obtenu	
Christian CARDOT	123	99,2%	Elu
Evelyne CARRE	123	99,2%	Elu
Sylvie ROUSSEUW	113	91,1%	Elu
Patrice PEDRETTI	122	98,4%	Elu

Le Conseil d'Administration comporte 11 membres :

- Christian CARDOT
- Marielle MICHELS
- Bruno HEYNE
- Evelyne CARRÉ
- Sylvie ROUSSEUW
- Marcel ISLER
- Christiane TESTARD
- Dominique MONBRUN
- Marie-Ange RÉCOUPÉ
- Henri RARCHAERT
- Patrice PEDRETTI

Le prochain CA aura lieu le 19 février prochain pour l'élection du bureau.

✓ Questions diverses

Aucune question particulière n'a été émise.

Cette Assemblée Générale se termine par un moment convivial autour d'une collation.

Fin de la réunion 17H.

Fait à Saint-Pathus, le 10/02/2025

Le Président,

Christian CARDOT